



Valenton, le 15 mars 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 17 FEVRIER 2022 (présentiel et distanciel)

Présent-es : Martine CORMERAIS, Odile CROMBEZ, Yolande LINZ, Aniko MEKSZ, Michèle PETIT, Sandrine TORTORA, Maryse PIVONET, Nolwenn VANEY, Pierre BOTTONI, Patrice BOSSARD, Alphonse BOYE, Taoufik BOUDRIGA, Mario DOS SANTOS, Pierre LENTIER, Richard UZAN, Christian ZAKARIAN

Excusé-es : Laurence ROBE, Clément COUTEAU, Roger DARTHOUT, Bruno GEHAN.

❖ **Approbation du procès-verbal du CA du 6 décembre 2021**
A valider lors du prochain CA

❖ **Point sur le bilan arrêté au 31 décembre 2021 et la trésorerie**
Alphonse BOYE adresse un message d'amitiés et de remerciements à l'attention de Pierre GIBOIN qui vit des moments difficiles.
Il présente des tableaux non encore finalisés et les commente.
Les amendes ont fleuri ce qui veut dire que l'on rejoue, par contre les engagements et l'arbitrage sont en baisse.
Pierre Bottoni demande quel type de projet et d'action ont été faits et souhaite avoir un tableau récapitulatif comme l'an passé.

❖ **Point sur la sensibilisation "violences dans le sport" et intégrité.**
Odile CROMBEZ rappelle que les rôle et mission du pôle intégrité sont « préventifs » et d'apporter une aide aux clubs qui sollicitent le pôle intégrité.
Il a été créé un kakémono et plusieurs séances de sensibilisation ont été mises en place.

Un questionnaire a également été adressé aux clubs. 71 réponses des clubs ont été reçues soit 30% faisant remontés :

87% violences verbales, 51% violence physique, 15% jeux dangereux, 12% harcèlement, 6% harcèlement sexuel, 4% bizutage, 2% paris sportifs

Les motifs : 61% rivalité compétition exacerbée, 56 % inimités interpersonnelles, 11% sexisme, 8% racisme, 4% homophobe

Les auteurs : 65% spectateurs, 55% joueurs majeurs, 41% parents, 30% joueurs mineurs, 25% entraîneurs,

Les victimes : 68% joueurs majeurs, 55% joueurs mineurs, 44% juges arbitres adultes et 38% JAJ

Le contexte : 81% compétitions, 16% entraînements, 12% réseaux, 11% autres temps vie asso 11%, trajet 5%,

Information : l'attestation d'honorabilité deviendra obligatoire au niveau national pour la saison 2022-2023 et la saison 2023-2024 pour les autres divisions.

❖ Point sur les statuts et le règlement intérieur

Yolande Linz aborde les modifications des règlements généraux qui seront proposés lors de la prochaine AG fédérale :

- production certificat d'honorabilité à partir de 16 ans (âge anniversaire) pour les JAJ, OTM accompagnés d'un adulte, assistant aux entraîneurs ...

- modification sur les protections et accessoires, vêtements techniques,

- suppression de la production d'un titre de séjour pour les statuts amateurs : ce contrôle n'incombant pas à la FFHandball,

- mise en place de mesures conservatoires lorsqu'il y a disqualification avec rapport lors d'un tournoi officiel : le joueur ne pourra plus prendre part à la suite du tournoi,

- en matière en discipline :

en cas de disqualification avec rapport lors d'un tournoi officiel, la personne concernée ne pourra plus prendre part à la suite du tournoi -> mise en place de mesures conservatoires.

en cas de dates de suspension, ce sont les dates de championnats qui seront à prendre en compte, si le suspendu est un OTM, c'est le calendrier de l'équipe qui évolue au plus haut niveau qui servira de référence, suppression du sursis pour les sanctions égales ou supérieures à 1 an.

❖ Tour des commissions

Equipements

Il reste encore à finaliser 2 dossiers à finaliser.
Réunion territoriale pour faire le point des salles.

Pierre LENTIER évoque la nouvelle pratique hand à 4 qui nécessite une configuration spécifique, allons-nous avoir des missions de contrôles sur ces terrains ? Sandrine TORTORA en saura plus lors de la réunion territoriale.
Yolande LINZ a lu qu'il y avait uniquement des recommandations mais ce sujet sera à l'ordre du jour de l'AG fédérale.

CMCD

Uniquement 13 clubs sont concernés par la CMCD.
Bonne nouvelle par rapport aux années, pas de soucis du côté technique et sportif. Le seul soucis se situe dans la comptabilisation des JAJ.

Aniko MEKSZ demande une nouvelle fois que soit mis sur le site du comité, les critères ainsi que les sanctions peuvent encourir en cas de non-respect de la CMCD.

Commission jeunes

2 journées plateaux techniques ont eu lieu et la prochaine journée se tiendra en mars, les clubs sont satisfaits.
En raison de la crise sanitaire, il y a eu 80 reports et 26 matches sont à jouer dont 19 n'ont pas trouvé de dates.
les poules haute et basse pour les – 12 féminines (11 équipes) débiteront en mars.
Une douzaine de tournoi mini-hand sont prévus.

COC

Point sur les championnats

SF1 : 12 équipes (5 du CD75 participent), 14 journées jouées, reste 8 journées à jouer, 3 matchs en retard

SF2 : 11 équipes (5 du CD75 participent), 14 journées jouées, reste 8 journées à jouer, 1 match en retard

U18F : 7 équipes (2 du CD75 participent), Fin de la 1^{ère} phase le week-end du 9-10 avril, puis play-off et play-down à partir du 14-15 mai jusqu'au 4-5 juin, soit 3 journées, 6 matchs en retard

U16F : 9 équipes 1 forfait (2 du CD75 participe), Fin de la 1^{ère} phase le week-end du 12-13 mars, puis play-off et play-down à partir du 26-27 mars jusqu'au 4-5 juin, soit 6 journées, 3 matchs en retard

SM1 : 16 équipes (4 du CD75 participent), fin de la 1^{ère} phase le we du 11/12 février, constitution des poules pour les Play-off et Play-down

SM2 : 15 équipes 1 forfait (5 du CD75 participent), fin de la 1^{ère} phase le we du 11/12 février, constitution des poules pour les Play-off et Play-down, 4 matchs en retard qui seront jouer avant le 20 février

SM3 : 10 équipes (1 du CD75 participe), 14 journées jouées, reste 8 journées à jouer

SM4 : 10 équipes (1 du CD75 participe), 12 journées jouées, reste 6 journées à jouer

U18M : 20 équipes 1 forfait (4 du CD75 participent), Fin de la 1^{ère} phase le week-end du 12-13 mars, puis play-off et play-down à partir du 26-27 mars jusqu'au 4-5 juin, soit 6 journées, 4 matchs en retard

U16M : 37 équipes (5 du CD75 participent), Fin de la 1^{ère} phase le week-end du 12-13 mars, puis play-off et play-down à partir du 26-27 mars jusqu'au 4-5 juin, soit 6 journées, 12 matchs en retard

Devant l'impossibilité à trouver un terrain d'entente pour jouer les matches en retard, la coc devra prendre des décisions de donner matches perdus aux 2 équipes.

Coupe du Val de Marne :

Les matchs de 1/4 de finale sont sortis depuis le 2 février excepté les SM qui jouent les 1/8^{ème} de finale.

Point général

Janvier difficile à cause des demandes de report de matchs dû au COVID

Difficulté d'entente entre les clubs pour s'organiser pour jouer le report

Match à enjeu avec superviseur de la COC (4 matchs) avec 1 rapport

Informations complémentaires :

Pour l'année prochaine, la COC souhaite que toutes les conclusions, demandes de reports et inversions ou changement de date soient saisies sur Gest'hand entre les clubs et non plus par mail. Seuls les justificatifs devront être envoyés par mail. Toute demande par mail ne sera pas traitée par la COC (94.1.3 des RG Ligue IDF).

Réunion d'échanges sur la COC avec les clubs sous forme de visio se sont tenues pendant 2 semaines, il en reste une au mois de mars.

Participation à la plénière de la ligue IDF du 31 janvier : les sujets abordés ont porté sur les catégories jeunes, formule jeunes, Play-off/Play-down, responsable de salle pour les matchs régionaux Jeunes, Officiels de Table,

aménagements du règlement, questions diverses sur l'article 107.3 et quotas - 24 ans,

Communication

Elle se compose de 3 membres : Clément COUTEAU s'occupe de Facebook, Nolwenn VANEY d'Instagram et Cédric GILBERT du site internet du CDHB94.

Tao BOUDRIGA souhaite que l'on ait un site qui serve de référence aux clubs.

Arbitrage

Mario DOS SANTOS présente le projet de la CDA portant sur la revalorisation des indemnités d'arbitrage.

Pierre LENTIER rappelle qu'il avait demandé lors d'un précédent CA que l'on fasse une projection sur le coût supplémentaire de cette augmentation à la charge du club.

Une proposition sera faite afin que le règlement soit fait par virement ou par chèque le jour de la rencontre. Aniko MEKSZ propose une 3^{ème} solution à savoir envoi des documents par mail avec règlement dans les 48h/72heures après la rencontre.

Aniko MEKSZ demande que l'information soit donnée afin que les JAJ départementaux qui officient pour le territoire soient indemnisés avant la rencontre. La CTA rencontre quelques difficultés sur ce point malgré les rappels faits auprès des binômes concernés.

Technique

Lien avec la CMCD : Tao BOUDRIGA demande qu'il y ait un travail commun afin d'éviter qu'un club soit sanctionné.

Reprise des formations début mars avril ANIMER. Faute de participants, une 2^{ème} formation en commun avec le 93 est envisagée.

Le module « DIRIGER » sera mis à jour.

Au niveau recyclage, il y aura 3 instants de formations.

Convention : rencontre avec le maire de Valenton. Tao BOUDRIGA en a profité pour aborder le point « sport et santé » et la mise en place d'un championnat Beach hand.

organisation de tournois en commun avec la COC qui aurait un double impact : détection et tester une formule Beach hand.

Développement des clubs : la technique a été sollicitée et apportera une aide au club de Fontenay sous-bois qui souhaite développer le handball.

Discipline

8 dossiers traités et 9 viennent d'arriver en l'espace de 10 jours.
Force est de constater, l'augmentation des matches à problèmes avec comportements négatifs de joueurs envers arbitres.

Actuellement Hervé PROUX est en formation afin de succéder à Maryse PIVONET.

Stratégie et Développement

En cette année de reprise sportive, il est un peu prématuré de solliciter nos clubs et Patrice BOSSARD propose de reporter à la prochaine saison des actions.

❖ Point sur les licences au 10/02/2022 par catégorie. et N-1 - N-2

Pour 2021/2022 : 1736 féminines et 4681 masculins.

Pour la saison N-1 : 1388 féminines et 3998 masculins N-1

Pour la saison N-2 : 1913 féminines 5172 masculins.

❖ Questions diverses et informations par le Président

Organisation le week-end de Pâques des interligues sur Bonneuil et Créteil.
Dates des prochains CA : mardi 12 avril, jeudi 12 mai portant uniquement sur les projets à présenter lors de notre AG.

Date AG 24 juin.

Tournoi handgazon à Bonneuil : 23/24 mai.

Licences évènementielles : nécessité de continuer à remplir

Accès au comité : attente d'un devis pour remédier aux soucis qui perdurent (sécurisation accès et vitres de la cuisine) 4400 euros. On attend un 2ème devis.

Démission de 2 membres du bureau : Michèle PETIT et Clément COUTEAU. Un BD se réunira afin d'envisager leurs remplacements.

Odile CROMBEZ

Secrétaire de séance

Pierre LENTIER

Président du CD 94